

# LES ECHOS DES MERLETTES

Bulletin d'informations municipales

Mandat 2008-2014 - N° 4 - Février 2011



## GIAT

60 ans : vue aérienne du centre-bourg en 1951

## Le mot du Maire



Tout d'abord, bonne année à toutes et à tous : que 2011 vous apporte joie, santé et réussite. Tardifs mais sincères, ces vœux s'adressent plus particulièrement à celles et ceux que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer en ce début d'année.

Je tiens en premier lieu à remercier l'ensemble des habitants, dont les bénévoles au sein des associations, qui au cours de 2010 se sont mobilisés, chacun à son niveau et selon ses compétences, pour la réussite de projets collectifs. Grâce à eux, notre commune vit et montre une image dynamique qui facilite la tâche de vos élus municipaux.

Dans un contexte difficile, il faut user de persévérance et de démarches constantes pour solliciter et obtenir des aides indispensables au financement des projets. Malheureusement, à tous les niveaux, la tendance est aux restrictions budgétaires avec des conséquences dommageables sur les finances communales. Par exemple, la décision de refaire la toiture de l'église a été prise et le coût doit être entièrement supporté par la commune. C'est pourquoi vous trouverez en encart un bulletin de souscription destiné à recueillir des fonds privés pour alléger la note municipale sur ce dossier.

A l'avenir, le conseil municipal devra faire des choix difficiles dans les priorités à donner aux projets : l'intérêt collectif et le service apporté à la population devront primer. La mission que vous nous avez confiée, nous faisons le maximum pour l'accomplir sans parti pris, dans la tolérance et le respect de tous.

Dans ce bulletin, et le prochain, vous trouverez un portrait de quelques associations qui vous apportent tout au long de l'année des animations, des loisirs et de la convivialité. Leur action dépend de l'implication de leurs membres à faire plus pour mieux vivre ensemble : n'hésitez pas à les rejoindre !

Vous trouverez au fil des pages des informations pour vous permettre de comprendre et juger le travail des élus. Ma disponibilité me permet une présence quasi quotidienne en mairie, je suis à l'écoute de vos remarques, de vos souhaits, de vos demandes : le dialogue et la concertation sont indispensables à la bonne marche de notre démocratie locale et à la construction de notre avenir commun. Soyez assuré de l'engagement du personnel communal et des élus pour mettre toutes leurs aptitudes à vous aider en cas de difficultés.

Je compte sur vous, et je vous en remercie, pour continuer à vous impliquer fortement dans la vie communale dans l'intérêt de tous.

Didier SENEGAS-ROUVIERE.

Au sommaire : nouvelles adresses dans le bourg, les mouvements dans les établissements scolaires publics, le point sur le dossier santé, regard sur la vie associative, l'état civil 2010, questions de civisme, l'intérêt du petit patrimoine... En encart : souscription pour refaire le toit de l'église.



## Des numéros et des rues

En 2011, les habitants du bourg vont tous changer d'adresse avec la mise en place effective des plaques de rues en ce début d'année. Certains vont changer de rue, d'autres vont connaître le nom de la leur, la majorité va rester dans la même.

Ceci n'est qu'une partie du changement, car chaque habitation se voit affecter un numéro, pair ou impair selon le côté de la rue comme cela avait été expliqué dans un précédent bulletin. Les résidents recevront en main propre une plaque correspondant au numéro de leur immeuble et ils auront la charge de l'apposer en façade ou sur le mur de clôture, de façon à être visible depuis la chaussée, à une hauteur comprise entre 1,80 et 2,50 mètres du sol. Pour les personnes ayant des difficultés à poser ces plaques, des solutions d'aides seront proposées par la commune.

Les personnes absentes au moment de la distribution des plaques devront les récupérer en mairie et les installer le plus rapidement possible. La plaque de numéro



Sur fond vert, l'identité des rues apparaîtra sur les nouvelles plaques. Les armoiries de la commune figurent sur celles des lieux baptisés du nom d'anciens maires.

est fournie gratuitement une seule fois. Son entretien est à la charge des propriétaires.

Attention! l'attribution des numéros est définitive et il ne sera pas possible d'en changer.

La Poste fournira un certificat d'adresse définitif accompagné de cartes pré-affranchies pour que chacun puisse communiquer sa nouvelle adresse à ses correspondants.

## Du côté de l'enseignement public

Des changements à l'école publique.

La fermeture d'une classe à l'école publique a modifié sensiblement le fonctionnement de l'établissement, sans toutefois mettre en cause la qualité de l'accueil et de l'enseignement. A la rentrée de septembre, Séverine Morel a pris en charge les plus petits tandis que la nouvelle directrice, Carine Payard a installé dans sa classe les plus grands.

La commune assure la mission d'accueil en dehors des temps scolaires grâce à la garderie qui ouvre avant et après les heures de classe.



Un nouvelle équipe administrative au collège Pierre-Louis Trapet.

L'incertitude sur l'avenir du collège public a été dissipée provisoirement puisque la rentrée a pu avoir lieu normalement. Dans les bureaux, une nouvelle équipe s'est installée à la suite des mutations de Bernadette Calla, remplacée au secrétariat par Sébastien Jouhet, de Edith Carrias remplacée à la gestion par Sylvie Giraud, et de Michel Henry, remplacé par Carine Batifol à la tête de l'établissement.

Cette année, les collégiens vont partir une semaine en Angleterre pour un séjour linguistique grâce au travail du professeur d'anglais.

## Santé, soins et territoire

Confrontés à la désertification médicale, encore plus visible localement depuis l'absence du Dr Le Cossec, les élus des Combrailles ont initié une démarche territoriale sur les problèmes de l'offre de soins à la population.

Une étude, commanditée par le SMADC, réalisée en moins d'un an, a impliqué fortement les professionnels de Haute Combraille. Son résultat a montré les faiblesses en matière de santé sur la communauté de communes malgré une parfaite répartition des implantations médicales et para-médicales qui couvrent le territoire communal et ses environs.

Présenté en novembre aux élus et institutions (Conseil Régional, Agence Régionale de Santé...), ce document et ses préconisations ont fait l'unanimité : conserver notre maillage avec un réseau de médecins, auxquels se joignent l'ensemble des professions liées à la santé sur trois sites majeurs : Giat, Le Montel de Gelat, Pontaurmur, et deux pôles satellites : Charensat, Herment.



Ainsi est né le Pôle de santé pluridisciplinaire multi-sites de Haute Combraille. Dans ce cadre, en 2011, la Communauté de communes va avancer sur le projet d'une maison de santé à Giat, apportant aux professionnels qui l'intégreront une nouvelle dynamique de travail et une attractivité renforcée pour de futures installations. La population bénéficiera alors d'une qualité accrue dans l'offre de soin.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le système des gardes médicales sur le secteur, a été modifié : la fusion des anciens secteurs de Giat et Pontaurmur en une seule entité entraîne un partage des gardes entre les cinq médecins exerçant à Charensat, Giat, le Montel de Gelat et Pontaurmur pour les nuits (à partir de 20 h) et les week-ends (du samedi 12 h au lundi 8 h).

Désormais, dans ces horaires là, **vous devez composer le 15 :** le SAMU vous mettra directement en contact avec le médecin de garde.

## La sauvegarde du petit patrimoine

En accord avec les habitants des villages, la municipalité a engagé des travaux de réhabilitation et de sauvegarde du petit patrimoine. Garder une trace du travail des générations passées, ou simplement ne pas laisser abandonner un lieu, dépend d'abord de la bonne volonté des villageois. Cela peut être à l'origine d'un travail collectif et citoyen, et placé sous le signe du bien vivre ensemble.

Plusieurs exemples peuvent être cités : à Bonnafond, la remise en état d'un puits, à Chergaudet, la mise en valeur de la croix du village, à Foliat, le nettoyage de la source... Et bien d'autres initiatives individuelles ou collectives qui méritent d'être saluées.

Trois chantiers ont aussi été soutenus par la commune dans le cadre de cette politique d'amélioration du cadre de vie. Tout d'abord, au Bosquet où la mare du village s'ensaisait sérieusement et menaçait de disparaître. Un curage de la pièce d'eau a été réalisé et une clôture va sécuriser l'endroit. Les canards et les grenouilles ont retrouvé un petit coin de paradis, et le village offre un point de vue plus propre, plus agréable.

Ensuite, à Villevergne, il y avait le lavoir qui était à l'abandon. Servant de réserve d'eau pour les agriculteurs, son entretien devenait nécessaire. Le curage et le nettoyage a redonné un certain cachet à l'endroit où les lavandières venaient laver le

linge aux siècles précédents. Pour éviter une destruction de la structure par les engins agricoles, un accès spécifique a été aménagé pour puiser de l'eau. L'aménagement paysager doit terminer ce travail de sauvegarde pour rendre, ici aussi, le coin agréable et pourquoi pas bucolique.



Le lavoir de Ligny a également fait l'objet d'une réhabilitation. D'autres éléments de ce petit patrimoine rural mériteraient qu'on s'y intéresse, mais c'est d'abord aux habitants de prendre conscience de l'héritage laissé par leurs ancêtres pour ne pas le laisser perdre, pour la transmission aux générations futures d'une histoire de la vie quotidienne dans nos villages.

## La vie associative

Avec cette nouvelle édition, le bulletin municipal ouvre ses colonnes aux associations. En effet, la vie communale ne serait pas aussi vivante, et la collectivité doit beaucoup aux nombreux, mais il en faudrait plus, bénévoles qui assurent l'animation culturelle, sportive et festive de la cité. Dans ce numéro, il y aura sept associations mises à l'honneur. Le choix a été guidé par leur actualité prochaine qui servira à l'image de la commune ou qui peut apporter des idées d'occupations aux citoyens.

### ACPG-CATM et veuves

Président : Henri Eberlé

Trois piliers forment les fondations de la section locale des anciens combattants : solidarité, mémoire et défense des droits. Solidarité entre les anciens combattants pour aider et soutenir les plus défavorisés, les malades, offrir un petit colis à Noël à ceux qui ne peuvent plus sortir, c'est la fonction sociale de l'association.



Le devoir de Mémoire pour ne pas oublier les victimes de tous les conflits, garder le souvenir des sacrifices pour transmettre aux jeunes généra-

tions l'histoire tragique qu'ont vécu leurs ancêtres pour que cela ne recommence pas. Défendre les droits des combattants et des veuves est une action permanente pour que la nation soit reconnaissante à ses enfants qui l'ont défendue ou qui se sont battus en son nom.

La section locale assure les commémorations officielles, et participe aussi à l'animation communale au travers de quelques manifestations.

rendez-vous : **RANDONNÉE DU MUGUET, 1ER MAI**

### ADATEC

Président : Pierre Faucher

La fête médiévale, qui se déroule tous les deux ans, est la manifestation phare de l'ADATEC. Au fil du temps, elle est devenue un événement réputé qui rassemble un millier de personnes autour d'attractions, de spectacles et d'un marché sur le thème du Moyen-âge. Placée au niveau de la motte castrale, à l'origine du bourg, cette manifestation permet aussi d'animer le quartier de l'Eglise et de mettre les projecteurs sur un lieu riche d'histoire.

L'association doit beaucoup à sa trentaine de bénévoles aux talents multiples : les petites mains des couturières réalisent des costumes très réalistes de l'époque médiévale, les bricoleurs débordent

d'imagination pour concevoir décors et accessoires remarquables, et tous ensemble se mettent en quatre pour organiser la grande fête médiévale.



En dehors de ce grand moment, l'ADATEC se prête, les autres années, au défilé de la fête où son char et ses figurants font belles figures. Elle propose aussi des soirées théâtrales, et va innover à l'automne prochain avec la mise en place d'un quizz géant, animation ludique et culturelle pour tous avec de beaux cadeaux à gagner.

rendez-vous : **FETE MÉDIÉVALE, 10 JUILLET**

### AGRIPPA

Président : Alain Fraisse

Voilà plus de vingt ans que des passionnés de l'histoire locale se sont préoccupés du devenir des vestiges archéologiques de la région. Le passé préhistorique, avec le dolmen de Pierre Fade à Saint-Etienne des Champs, la passé gallo-romain de Beauclair à Voingt, la voie romaine d'Agrippa qui traverse le pays, le passé médiéval de Giat et Herment ont servi de fondations à l'association qui regroupe dix communes en plus des adhérents particuliers. La volonté des élus et des membres a permis de créer la Maison du Patrimoine pour conserver et montrer les résultats des fouilles organisées au siècle dernier ainsi que certaines découvertes fortuites.

En 2010, la Communauté de Communes a ouvert la Maison Archéologique des Combrailles à Voingt avec la collaboration d'Agrippa. Ce nouvel espace muséographique, moderne et



agréable, sera ouvert tous les jours en été. Il faut aller le visiter ! c'est un devoir ! Pour savoir d'où on vient et connaître l'évolution du territoire.

Grâce à Agrippa, les traces de l'histoire du pays ont pu être mises en valeur tout en restant conservées sur le lieu de leurs découvertes, cela est remarquable dans le monde rural et il reste aux citoyens locaux à s'approprier leur musée, leur passé, leur histoire.

rendez-vous : **DE MAI À OCTOBRE, VISITES DE LA MAISON ARCHEOLOGIQUE DES COMBRAILLES ET RANDONNÉE ARCHEOLOGIQUE EN ÉTÉ, DATES ET HORAIRES PUBLIÉS PROCHAINEMENT**

## La vie associative

### Club de l'Amitié

Président : Roger Donnat

Le « club des vieux » comme il est parfois baptisé par ses détracteurs n'est pas tout à fait un rassemblement de personnes âgées évoquant leurs petites misères. Cette image d'un autre temps doit être oubliée.

Le Club, c'est d'abord une ambiance de fête et de partage. L'adhésion est possible dès 55 ans, c'est dire qu'à cet âge-là, on est encore jeune. Et pourquoi venir au Club ? Il y a de bon-



nes raisons : l'association permet de rassembler celles et ceux qui ne veulent pas forcément passer le temps entre la maison et le jardin, mais qui souhaitent rencontrer du monde et passer du bon temps ensemble. Cette philosophie de base est un moyen de fuir la solitude quotidienne. Les activités du club sont nombreuses et variées, et chacun peut y trouver son compte, ou bien amener ses idées pour en créer d'autres. Entre les jeux de cartes, le scrabble, les ateliers mémoire, et les petites marches, ce sont des occupations hebdomadaires à la portée de tous. Des sorties sont programmées, spectacles ou voyages à des tarifs préférentiels. Des repas ponctuent aussi l'année et un séjour en fin d'été fait découvrir aux participants un autre coin du continent. Alors, laissez-vous tenter par l'expérience du club, essayer et vous verrez que ce n'est pas un « club de vieux ».

rendez-vous : **EXPO-VENTE, 26 JUILLET**

### Club des Cyclos Giatois

Président : André Pougetout

Pour les amateurs de vélo, mais qui ne veulent pas faire de compétition, et plutôt que de rouler en solitaire, le Club des Cyclos est l'association où il faut s'inscrire.

Un peu de sport en toute convivialité, c'est ce que propose le Club : des sorties adaptées à la forme de chacun

chaque semaine de mai à octobre, des séjours cyclo-touristiques d'une journée à une semaine pour découvrir le



pays, deux randonnées ouvertes à tous, début juin et fin juillet. N'hésitez pas, venez rouler avec eux, il y a tout à y gagner.

rendez-vous : **RANDONNÉE LA GIATOISE, 7 JUIN**

### Comité de Jumelage

Présidente : Pascale Veysset

Depuis 30 ans, des échanges ont lieu entre Giat et Baschurch en Angleterre. Une année sur deux, chacun rend visite à l'autre et des liens d'amitié solides ont fini par se tisser entre les familles des deux côtés de la Manche.



Cette aventure offre la possibilité de découvrir, de connaître l'Angleterre au plus près de ses habitants et de ses paysages. Le comité de jumelage est une chance pour la commune car il la place dans le concert des communes européennes, s'ouvrant ainsi sur le monde. Cela est très important et il est parfois dommage de constater que la population ne suive pas assez le Comité et ses actions. Pour la jeunesse, c'est une opportunité intéressante de créer des contacts à l'étranger et de perfectionner la langue anglaise. Cette année, une délégation anglaise sera reçue à Giat, pourquoi ne pas saisir l'occasion de venir au Comité de jumelage pour partager pendant une semaine une expérience enrichissante ?

rendez-vous : **RÉCEPTION DES ANGLAIS DU 14 AU 20 AOÛT**

### Campagne Fleurie

Présidente : Nicole Queroux

Campagne Fleurie est une association à vocation communautaire. L'année 2010 a été très festive pour l'association Campagne Fleurie qui a fêté dignement son 20ème anniversaire, sur le thème de la pensée, le 16 mai à Miremont.

Les 17 communes de Haute Combraille étaient représentées, chacune disposait d'un stand où était retracée l'histoire de la commune, ses particularités, ses associations qui ont pu disposer d'un espace où, selon leur inspiration, elles pouvaient présenter leurs activités, leurs actions, leurs projets.

L'association continue en 2011 ses activités en faveur de l'aménagement et du fleurissement de nos campagnes. Pour ce faire, elle invite toutes les personnes motivées à la rejoindre. Rappelons qu'en 2010, 233 maisons individuelles, 27 villages dont Chergaudet et 17 bâtiments publics ont participé au concours.



## Vie quotidienne

Après le passage au tout numérique de Canal + le 2 juin 2010, la diffusion de la télévision deviendra entièrement numérique en Auvergne, et donc à GIAT, à partir du 10 mai 2011.

Avant le 10 mai 2011, tous les foyers de la région Auvergne devront avoir adapté leur installation TV à la réception numérique. A cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne seront pas équipés d'un mode de réception numérique n'auront plus la télévision! Les autres recevront jusqu'à 19 chaînes gratuites, avec une meilleure qualité d'image et de son. Pour recevoir la télévision numérique, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision « TNT intégrée » (tous les téléviseurs vendues depuis mars 2008) ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TNTSAT et FRANSAT). Des aides à l'équipement sont attribuées selon les difficultés de réception et le niveau des ressources.

Pour Frédéric Aguiléra, délégué régional de France Télé Numérique, l'organisme public en charge de l'information sur ce passage en Auvergne : « Le message est simple : renseignez-vous avant d'agir ». France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte « tous au numérique ». Un centre d'appel (0 970 818 818\*) et un site internet ([www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)) sont également disponibles pour avoir toutes les informations nécessaires sur la télévision numérique, les équipements, les aides, etc.

\* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h\*



## Civisme : les bons gestes et les bonnes attitudes

La question est souvent posée chaque hiver : qui est responsable du déneigement des trottoirs ?

Le déneigement des trottoirs est soumis aux mêmes prescriptions réglementaires que leur nettoyage : les propriétaires, ou les résidents, des immeubles doivent prendre les dispositions nécessaires à la sûreté et la commodité du passage sur les trottoirs attenants à ces immeubles. Sur le fondement des articles 1382 et 1383 du code civil, en cas de négligence avérée, le propriétaire qui commet une faute engage sa responsabilité, il est donc rappelé aux riverains des trottoirs, habitants ou commerçants, qu'ils ont l'obligation de nettoyer et déneiger les trottoirs devant les immeubles qu'ils occupent. Il est évident que la solidarité doit jouer entre voisins quand, pour des raisons d'empêchement, notamment liées à l'âge ou à la santé, il y a impossibilité pour une personne de faire ce travail. C'est une question de civisme, de bon sens, et de bonne entente.

A la fin de l'année 2010 a été mis en place par le SICTOM de Pontaurum-Pontgibaud la collecte sélective de proximité. Des containers à couvercle jaune ont été disposés à différents endroits du bourg et dans les plus gros villages. L'installation de ces containers a été faite selon un programme préparé afin de rendre la collecte et l'enlèvement des déchets recyclables la plus opérationnelle possible. Cette disposition ne doit pas être modifiée par les usagers, elle pourra évoluer après le bilan d'une première phase de collecte, tant pour améliorer le service aux usagers que pour gérer au mieux le passage des camions.

Les usagers sont invités à ne pas tout mettre dans ces containers et à se conformer aux directives indiquées sur les plaquettes distribuées lors du passage des ambassadeurs du tri. Pour rappel, les images ci-dessous indiquent ce qui peut être déposé dans les containers à couvercle jaune.



Ne jamais jeter de verre, de produits dangereux, de piles, de déchets végétaux dans les containers : la déchetterie est la meilleure solution pour se débarrasser de ces déchets sans polluer la nature.

## L'état civil 2010

### Naissances :

24 mars : Joany Antone Simonet  
 16 septembre : Lucie Lionet  
 22 septembre : Enzo Camarda  
 31 octobre : Jade Verny-Charbonnier

### Mariages :

10 juillet : Alice Beaulieu et Jean-Pierre Ligonesche  
 4 septembre : Fabienne Giat et Guillaume Geraldès

### Décès :

9 janvier : Albertine Astre \*  
 20 janvier : Philippe Tabard  
 28 janvier : Armand Roussel \*  
 29 janvier : Maria Ferreira, née Alzira  
 2 février : André Besse  
 10 février : Marcel Lepetit  
 18 mars : Jeannine Perol \*  
 21 mars : Domenico Drago  
 11 avril : Marie-Louise Malergue, née Charles

15 avril : Emile Delamarre  
 21 avril : Antoine Paupy \*  
 26 avril : Robert Mandon \*  
 27 avril : Robert Paris  
 9 mai : Jean Faure \*  
 11 juin : René Ganne  
 26 juin : Marie-Gabrielle Duchez, née Labas \*  
 8 août : Jacques Scheiner  
 15 août : Danielle Ravoux, née Richin  
 1 septembre : Jean-Pierre Dupré  
 14 septembre : Lucienne Riffat, née Coudière  
 24 septembre : Madeleine Michon, née Chaput  
 29 septembre : Jeanne Fèvre, née Lacharme \*  
 4 novembre : Guy Desseauve  
 7 novembre : Roland Ménager  
 18 novembre : Marguerite Ribéry, née Robert  
 19 novembre : Marcelle Vincent, née Michon \*  
 9 décembre : Antonin Queyrut

\* personnes décédées à la maison de retraite  
 mais n'étant pas de la commune

## Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs a été créé à la demande de parents qui souhaitent trouver une structure d'accueil pour les enfants en dehors des temps scolaires. Le Foyer rural assure la gestion de celui-ci et a embauché Stéphanie Cotton à la suite du départ de Frédérique Egloff.

Avec Marie-Paule Rochon, elle propose des activités diverses et variées, physiques, ludiques et culturelles pour les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.



Le fonctionnement du Centre de Loisirs et sa pérennité dépendent de la fréquentation, il ne faut donc pas hésiter à inscrire ou faire inscrire les enfants qui trouveront ici des occupations et de la compagnie pour passer du temps en sécurité et sans ennui.

Renseignements :  
 06.08.77.33.30

## Carrefour du bois

Dans le but de dynamiser l'animation du bourg tout en gardant l'image et la notoriété de la foire, la municipalité a décidé de proposer un nouveau rendez-vous thématique.

La vocation économique du territoire repose sur deux piliers : l'agriculture et le bois. Si la première est bien représentée au niveau des foires du 15 avril et du 15 novembre notamment, le second n'a jamais été mis en valeur.

Fort de cette remarque, le conseil municipal lance le 1er carrefour interrégional du bois des Combrailles. Cette manifestation se déroulera le samedi 21 mai sous la forme d'une foire exposition rassemblant les professionnels de la filière, de la plantation à la transformation, en passant par toutes les étapes de l'exploitation d'une forêt et de celles du bois une fois abattu. Le bois dans la construction, l'ameublement, mais aussi le bois dans l'énergie seront au cœur de ce nouveau rendez-vous pour les professionnels et les particuliers.



**Les bénévoles seront bienvenus pour aider à l'organisation.**

**INFO PLUS :** Le projet du nouveau centre de secours des sapeurs pompiers est bien engagé. La commune a cédé au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) le terrain situé au Moulin, jouxtant l'ancien abattoir. Les appels d'offre pour la maîtrise d'œuvre ont été lancés, laissant espérer un début des travaux en cours d'année et l'intégration des pompiers gâtis dans leur nouvelle caserne courant 2012. Cet investissement est entièrement à la charge du Département.

# Messages

Quand préparer un repas devient compliqué  
à cause des difficultés de la vie...  
...le repas à domicile est une solution.

Pour tous les jours,  
livré chez vous,  
un plateau repas complet :



Participation APA possible



En relation avec  
les communautés de communes  
et les collectivités territoriales

Livraisons en liaison froide  
Repas réalisés dans des ateliers agréés  
**Depuis 1992, sans interruption !**



Marche-Auvergne  
Repas à Domicile  
**06.30.95.06.04**  
**04.73.21.75.13**



MARAD - 63620 GIAT Association loi 1901  
Siège social : mairie 23100 Saint-Merd La Breuille

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Puy de Dôme (ADIL 63), créée en 1982, a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier, fiscal et technique sur toutes les questions relatives à l'habitat.

Une mission de service public pour les particuliers

L'ADIL conseille et informe les particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales du logement, sur le financement de l'accession à la propriété, et aussi dans le domaine technique et qualité du bâti

Un expert juridique et un appui technique  
L'ADIL 63 est un référent juridique départemental en matière de logement au service des élus et des travailleurs sociaux.

Ce que l'ADIL ne fait pas

Elle ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation. Elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur. Si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit du logement, elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête, en ce domaine, à orienter le public vers les organismes spécialisés, tels que les associations de défense des locataires ou les syndicats de propriétaires, dont les coordonnées sont mises à la disposition du public.

Tél : 04.73.42.30.75  
www.adil63.org



ADIL / AGENCE  
DÉPARTEMENTALE  
D'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT



### Collectes de sang 2011

GIAT : 10 mai et 5 septembre - de 16 h 30 à 19 h  
Condat en Combraille : 15 avril et 23 août - de 8h 30 à 11 h ;  
Montel de Gelat : 12 août - de 8h 30 à 11 h ;  
Pontaumur : 10 mars, 7 juillet, 7 novembre - de 16 h 30 à 19 h ;  
Saint-Avit : 24 juin - de 16 h 30 à 19 h ;  
Villossanges : 23 décembre - de 9 h à 11 h 30

### Collectes de plasma 2011 -sur rendez-vous

GIAT : 10 juin et 7 octobre ; Pontaumur : 7 avril et 5 décembre

avec l'association pour le Don de Sang Bénévole du canton de Pontaumur

## LES ECHOS DES MERLETTES

Bulletin d'informations municipales de la commune de GIAT - Mandat 2008-2014 - N° 4 - Février 2011  
Directeur de la publication : Didier Sénégas-Rouvière  
Comité de rédaction : commission communication - bulletin municipal  
Rédaction, composition, photographies : Rémi Prunty  
Impression : commune de Giât